La défense du patrimoine

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1980)**

Heft 567

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022605

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

subsiste — et il subsistera toujours — le plus léger doute sur son efficacité.

8. En conclusion: j'ai remarqué qu'il se trouvait un nombre vraiment non négligeable de partisans des *solutions autoritaires* parmi les partisans de l'obligation. Curieux...
On dirait que pour un nombre grandissant de gens, la terreur — ou la peur de l'amende et du gendarme, ou la multiplication des lois à l'infini — doit devenir une méthode de persuasion et de gouvernement.
J'ai bien l'impression que ces gens-là, en fait, ne rêvent que d'être conduits comme un troupeau...

Gil Stauffer

PS: A vendre 10 cubes de Rubik, ramenés de Hongrie, avec plus de mille difficultés. Prix: 20 francs — soit 5 francs de moins que dans les magasins, lesquels les achètent 15 francs ou moins pour les revendre 25 francs. Les 10 cubes précités ont été achetés environ 10 fr. Les dix francs supplémentaires vont dans la poche d'un chômeur qui en a bien besoin. Téléphoner (sauf entre 12 et 14 h. 30) au 038/53 32 90.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La défense du patrimoine

Ainsi donc, Reagan!
Je relis avec un peu de consternation ce que j'écrivais voici douze ans *(Les USA à l'heure du LSD)*: «4 juin. — Campagne électorale. A la télévision, les principaux candidats, interviewés par un journaliste anglais. Wallace, un furieux — et je suis heureux de voir qu'il l'est sans discussion possible, et que vraisemblablement la chose sera tout de même évidente aux yeux de la majorité; un sot, Reagan, dont la médiocrité de nouveau *s'impose*! Un intellectuel de haut vol, plein d'humour, d'intelligence, de générosité — et par là, je crains bien, hors de course: Mc Carthy. Un grand homme d'affaires, mais sans rien de séduisant et dont je doute qu'il ait des chances: Rockefeller. Le brillant second, la brillante seconde édition — mais beaucoup préféreront sans doute l'originale: Kennedy. Restent Nixon et Humphrey. Je dirais: Nixon, moins compromis, parfaite expression de l'Américain moyen.»
Deux jours plus tard, Kennedy était assassiné, et cinq mois plus tard, Nixon entrait à la Maison Blanche... Reste à espérer qu'en douze ans, Reagan se sera amélioré!

* * *

Parcourant trois fascicules pour l'enseignement du français dans les classes de 4e, 5e et 6e années, j'avais été frappé (et inquiété) par le fait que les textes «d'auteurs» étaient relativement peu nombreux; les textes d'auteurs de chez nous à peu près absents.
(En revanche, une recette de cuisine, un extrait du règlement d'un C.E.S, un texte publicitaire pour un lave-vaisselle, un texte tiré de *24 Heures* — pourquoi pas? — un autre tiré de *l'Est républicain* —??? — etc.)
Toutefois, on m'avait rassuré en me faisant observer que les instituteurs et maîtres secondaires pouvaient se procurer des livres *en séries* à la *Bibliothèque pour tous*, à Lausanne.
Je viens de recevoir, en supplément à *Perspectives* d'octobre 1980, publication du Département de l'Instruction publique vaudois, la «Liste des livres disponibles en séries pour les lectures suivies en classe». Je dois dire que, malheureusement, je ne suis pas tout à fait rassuré...
Si je me réjouis d'y rencontrer pas mal de grands écrivains, et notamment mon très cher André Dhôtel — en revanche, la littérature romande, d'écrivains de chez nous, parlant de gens de chez nous, est réduite à la portion congrue. Mis à part Ramuz (trois titres), je ne vois guère que le *Conte de la Marguerite*, de la Vaudoise du Piémont Béatrice Appia (très bien!), prévu pour la deuxième année; *Le Courrier du Roi Caraffa* de J. P. Pellaton, pour la troisième année; *Le Pauvre Homme du Toggenbourg*, d'Ulrich Bräker, dans l'excellente traduction de Cathy Dentan pour la septième année; le *Bois d'Automne*, de Walter Kauer; *L'Or*, de Cendrars, toujours pour la septième; quelques autres, de moi inconnus...
Aucun Monnier (Philippe, Jean-Pierre...), aucun Töpffer, aucun Bille. Ni Haldas, ni Landry, ni Pourtalès... Or ces deux derniers figurent à des prix très modérés chez «Plaisir de Lire», à côté de Francine Gehri, Vio Martin, Marcel Michelet, Suzy Doleyres et bien d'autres.
C'est notre patrimoine qui est ainsi «bradé» — moi, je trouve ça *grave*...

J. C.

GLOU-GLOU

Coca-Cola de tous les pays...

On sait que la recette pour la fabrication du Coca Cola est un des secrets les mieux conservés au monde. Ce n'est pas la déclaration légale obligatoire des composants qui va le révéler et permettre de lancer un produit concurrent ayant exactement les mêmes caractéristiques.
Prenons à titre d'exemple une boîte de «Coke» vendue en France, une boîte fabriquée en Allemagne et vendue en Suisse et le même produit mis en bouteille dans le canton de Vaud.
La boîte allemande porte l'indication en français et en allemand ce qui permet de supposer qu'il s'agit de la déclaration pour la vente en Suisse. A noter une indication à usage interne allemand: «koffeinhaltige Limonade» (limonade contenant de la caféine).
La déclaration suisse est la suivante; limonade gazeuse, eau, sucre, acide carbonique, colorant au caramel, acide minéral, caféine, arômes naturels composés.
La déclaration française mentionne: soda aux extraits végétaux, eau gazéifiée, sucre, extraits végétaux, caramel, acidulant E 338, caféine.
Aux spécialistes de nous dire quel est le consommateur le mieux informé!